





Réunion publique d'information et de mobilisation

I- L'association : qui sommes nous ?

II- Le Permis de recherche : que recherche t-on ?

III- Le passif minier du secteur de recherche

IV- Le PERM 2017 : rappel du programme de travaux 2017-2021

V- L'exploitation minière : la réalité

VI – Recherches de Ladignac/Le Chalard : comment réagir ?

Conclusion : les attentes



I- L'association

Créée le 26 octobre 2015



Site internet
Facebook



<http://stopmines87.fr>



Article 2 - Objet

L'association a pour objet, sur le territoire du Sud de la Haute-Vienne et en particulier les communes de Château-Chervix, Saint-Priest-Ligouze, Meuzac, La Roche-L'Abeille, Coussac Bonneval, Ladignac-Le-Long, Le Chalard, Saint-Yrieix-La-Perche, Jumilhac-Le-Grand, La Meyze et les communes alentour, de protéger l'environnement et le cadre de vie, de soutenir les activités permettant un développement soutenable du territoire. Elle se donne en particulier pour objet de lutter contre l'implantation d'activités minières et d'informer la population sur les risques générés par la recherche et l'exploitation minière.

Les 13 membres du CA 2017

- Sylviane Aumonier – Retraitée – Coussac Bonneval
- Hélène Bastin – Agricultrice – Coussac Bonneval
- Georges Bonnet – Apiculteur – Coussac Bonneval
- Frédéric Faure – Agriculteur – St Priest Ligouze
- Jérôme Fumet - Agriculteur – Château-Chervix
- Antoine Gatet - Juriste – St Priest Ligouze
- Roselyne Lemoine-Dion – Naturopathe - Château-Chervix
- Pierre Farout – ingénieur – Saint Yrieix la Perche
- Alain Dorange – Responsable éco-hameau – Ladignac le Long
- Alain Jamet – Retraité – St Priest Ligouze
- Julien Losfeld – Agriculteur – Coussac Bonneval
- Frédérique Mariaud – Agricultrice – Château Chervix
- Clémence Pénicaud – Agricultrice – Le Vigen

= Stop Mines 87 n'est pas une association « d'OPPOSANTS » mais une association de porteurs de projets locaux durables
= Ce sont les sociétés minières industrielles qui sont des OPPOSANTS au développement durable de nos territoires !



ACTIVITES de l'association

Informier – confronter les arguments – provoquer un débat l'opportunité de projets miniers sur nos territoires

- Organisation de réunions d'information et de débats
- Rencontres avec les élus locaux
- Rencontre avec la société Cordier-Mines
- Rencontre avec le Préfet de la Haute-Vienne
- Rencontre avec la DREAL Limousin

= éviter les clivages locaux – Pas remise en question des exploitations passées



RÉUNION. De nombreuses personnes étaient présentes à la réunion sur le projet minier.

ÉCONOMIE ■ Possible retour des mines d'or dans le département après délivrance d'un permis de prospecter

« Elles ont laissé de mauvais souvenirs »

Les réactions mitigées des élus concernés par le projet

La Haute-Vienne a été marquée par l'exploitation minière pendant des décennies. Mais les réactions des élus locaux sont mitigées face à la possibilité d'un retour de la prospection.

La Haute-Vienne a été marquée par l'exploitation minière pendant des décennies. Mais les réactions des élus locaux sont mitigées face à la possibilité d'un retour de la prospection.

La Haute-Vienne a été marquée par l'exploitation minière pendant des décennies. Mais les réactions des élus locaux sont mitigées face à la possibilité d'un retour de la prospection.

Communiqué de presse STOPMINES
stopmines@lists.riseup.net

NOS TERRITOIRES NE SONT PAS «MINABLES» !

Alors que les projets d'extraction minière pullulent, la contestation s'amp... Bretagne, en Ariège, dans le Morvan, au Pays Basque, dans la Sarthe, dans l'Haute-Vienne et en Guyane, les permis de recherches sont imposés par l'État, mais aussitôt dénoncés par les citoyens et les collectivités, attaqués en justice par les associations et rejetés en masse par les agriculteurs et les propriétaires des terrains concernés.

Réactions au permis de recherche de mines d'or à Saint-Yrieix-la-Perche

france3-regions.francetvinfo.fr/france3-haute-vienne/le-retour-des-permis-de-prospection-1170197.html

L'époque était révolue mais la ruée vers l'or pourrait bien repartir dans le sud de la Haute-Vienne. L'entreprise Cordier Mines vient d'obtenir le feu vert de l'Etat pour rechercher le précieux métal, dans un périmètre de 261 kms² autour de Saint-Yrieix la Perche. Réactions d'opposition.

- Par Isabelle Rio
- Publié le 09/01/2017 à 08:44, mis à jour le 09/01/2017 à 08:46

france 3 limousin





ACTIVITES 2017 - Information

- Réunions Publiques (Saint Priest Ligoure / Ladignac)
- Rencontre avec les élus à Coussac-Bonneval
- Pose de panneaux d'information en bordure de route des accès au périmètre du PERM
- Formation à l'analyse de l'Arsenic dans les eaux





ACTIVITES 2017 - Manifestation publique

MANIFESTATION

Mobilisation générale contre la réouverture des mines



LE BOURNEIX. La mine d'or située sur la commune du Chalarad, fermée en 2002, fut la dernière en activité en Haute-Vienne.

« En vélo, en tracteur, en voiture ou à pied »... L'association "Stop mines 87" organise cet après-midi une manifestation « contre l'industrie minière en Haute-Vienne ».

L'association donne rendez-vous à 16 heures au stade de Saint-Priest-Ligoure. Le cortège prendra la route de Saint-Yrieix-la-Perche, où il devrait arriver vers 18 h 30.

Bassin aurifère. Antoine Gatet, juriste de l'environnement et membre de l'association, rappelle qu'« il y a une demande de prospection en cours d'instruction sur le bassin de Saint-Yrieix : 300 km² sur dix communes ! »

C'est ce projet qui a déclenché la mobilisation des défenseurs de l'environnement. Selon Antoine Gatet, « il s'agit de fausse recherche. L'objectif est juste d'obtenir un permis pour pouvoir en profiter si le cours de l'or remonte. » Il ajoute qu'« il y a aussi trois concessions toujours actives sur le même secteur, propriété d'Areva ». L'association dénonce les conséquences néfastes de l'activité minière sur l'environnement, l'agriculture, ou encore le tourisme...

15 ans déjà. L'histoire des mines du Limousin - or, uranium, antimoine, etc. - a pris fin en 2002, avec la fermeture de la dernière mine d'or du Chalarad. ■



MANIFESTATION CONTRE LA RÉOUVERTURE DES MINES D'OR



SAINT-PIREST-LIGOURE - SAINT-YRIEIX. Opération escargot samedi. Quelque 200 personnes manifestaient samedi après-midi, sur le coup de 18 heures, dans les rues de Saint-Yrieix-La-Perche contre le projet d'exploitation de mines en pays arézien. Venu de Saint-Priest-Ligoure à vélo, mais aussi en tracteur et en voiture, les opposants à ce projet étaient encadrés par les forces de l'ordre. L'ambiance était certes bon enfant mais cela n'enlevait rien à la détermination des opposants réunis au sein de l'association Stop Mines, laquelle souhaite la remise en cause des modalités actuelles du droit d'exploitation. Après avoir traversé le centre-ville, ils se dirigèrent vers l'Hôtel de Ville avec l'espoir d'être entendus par les élus de la cité arézienne. (Lire notre édition d'hier). ■

Saint-Yrieix-la-Perche → Pay





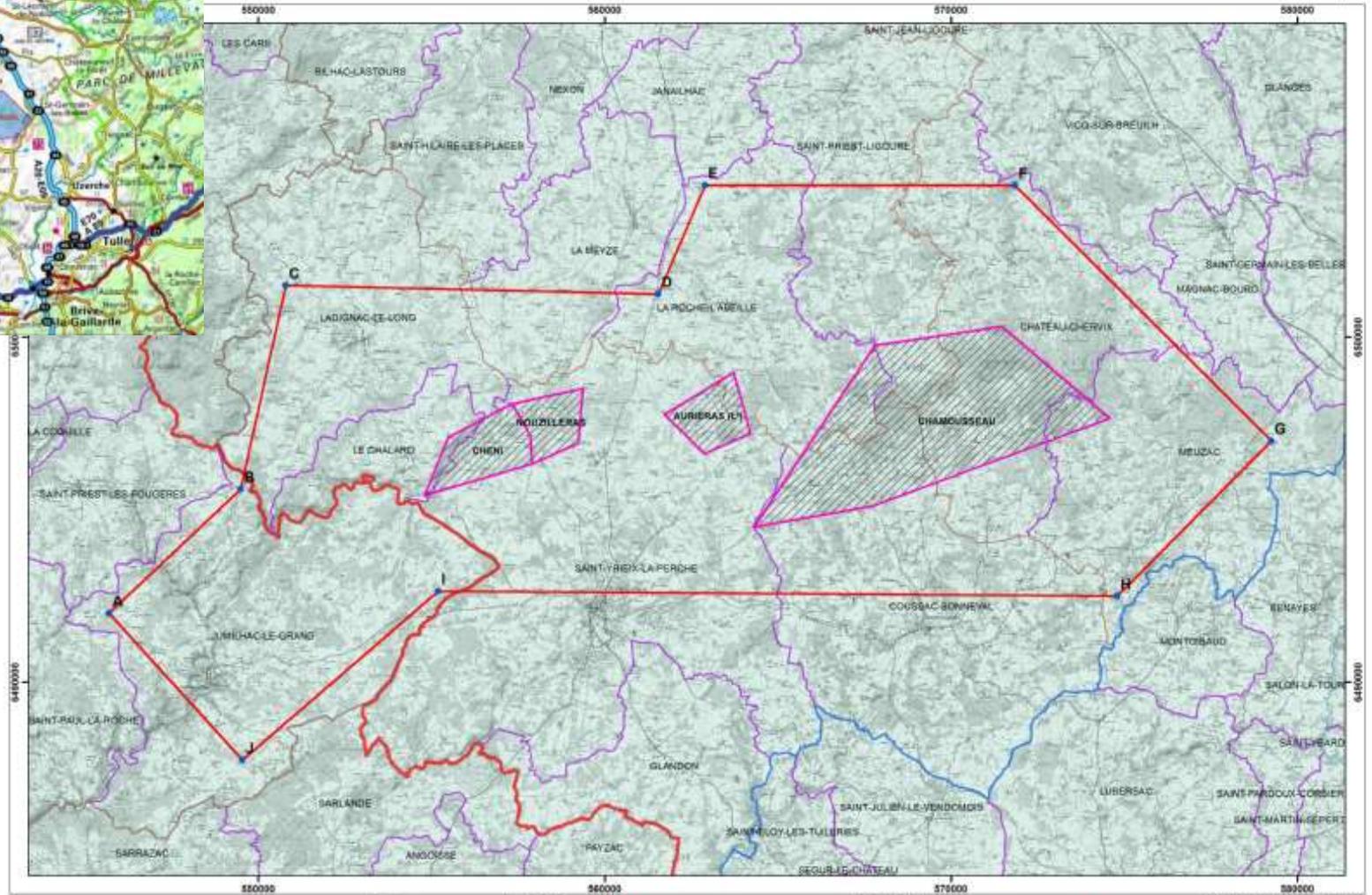
II- Le PERM

Permis exclusif de **RECHERCHE**, délivré en janvier 2017 pour 5 ans à la société Cordier-Mines



Carte de localisation du PERM de Bonneval

1:100 000



Kilomètres 0 1 2 4 6 8 10
Légende
- Lignes administratives
- Lignes d'arrondissement
- Lignes de communes
- Lignes de départements
- Frontière internationale
- Lignes de rivières
- Lignes de routes
- Lignes de lignes
- Lignes de chemins
- Lignes de canaux
- Lignes de digues
- Lignes de PERM
- Bornes de PERM
Système de projection : "Lambert 93"



Recherche de « *gisements de dimension industrielle, pour les substances minérales non énergétiques : Or, Argent, Antimoine et substances connexes* »



Le PERM

Différences entre « **prospection** » et « **caractérisation de filon exploitables** »



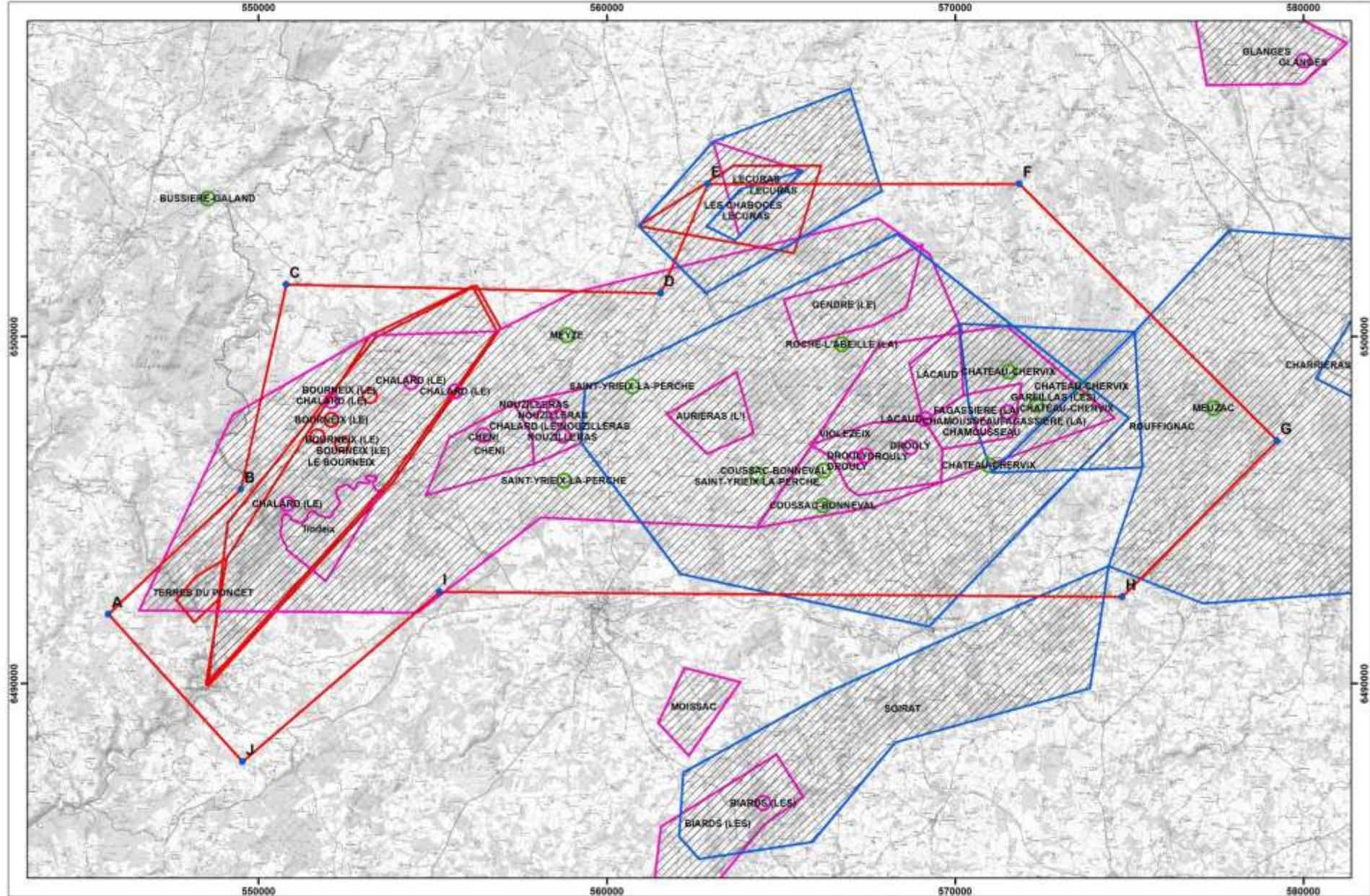
Recherche de « **gisements de dimension industrielle**, pour les substances minérales non énergétiques : Or, Argent, Antimoine et substances connexes »

La prospection et l'exploitation minière a déjà été réalisée sur le secteur :

- 16 anciennes concessions / permis d'exploitation
- 6 anciens permis de recherches
- 30 anciens sites d'exploitation (mines)

**Le secteur est déjà bien connu, il ne s'agit plus de *recherche* = « *prospection* »
Il s'agit de « *recherche de gisements de dimension industrielle* »**

**L'objectif n'est donc pas la louable connaissance publique des richesses de la France
Mais bien plutôt la définition de zones d'exploitation industrielles privées rentables**



0 1 2 4 6 8 10 Kilomètres

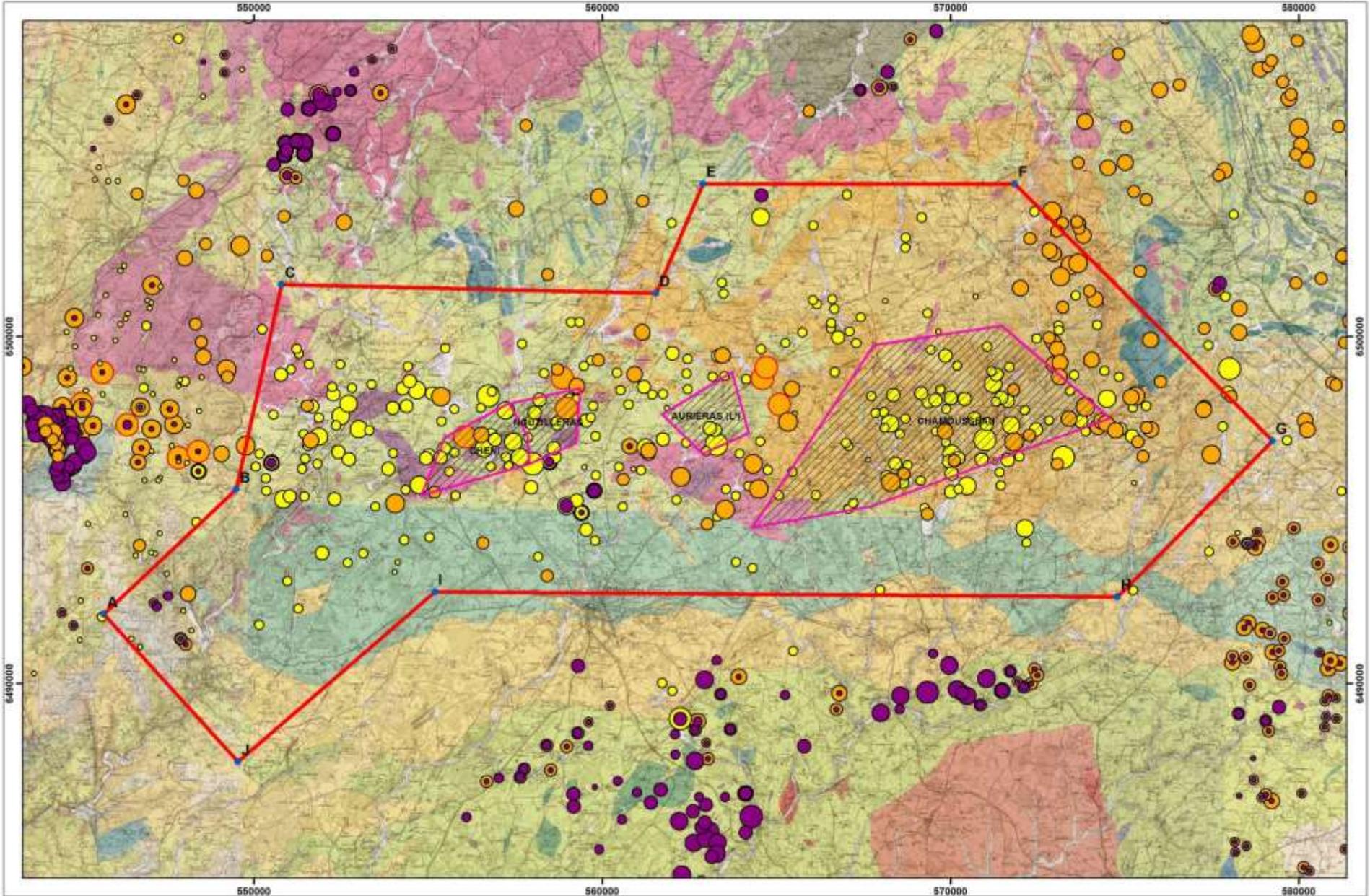
Légende

Enjeux du PERM de Coarzens	Concessions	Permis d'exploitation (PER)
Sommets du PERM	Titre de surface	Permis de restauration (PER)

Système de projection : "Lambert 93"



- Travaux Géochimie (BRGM - SNEAP)
- Sb (ppm)**
- 1 - 25
 - 25 - 50
 - 50 - 100
 - 100 - 500
 - 500 - 9500
- antimoine**
- Au (ppb)**
- 6 - 25
 - 25 - 100
 - 100 - 250
 - 250 - 500
 - 500 - 1100
- or**
- As (ppm)**
- 16 - 50
 - 50 - 100
 - 100 - 250
 - 250 - 550
 - 550 - 8000
- arsenic**





III- Le passif minier - rappels historiques

BRGM-2009

Il existe deux grands districts miniers aurifères en Haute-Vienne :

- le premier est le district minier nord-limousin qui s'étend sur près de 3 000 km² au nord de Limoges et qui peut se scinder en une première zone à l'ouest avec les anciennes mines de Vaulry et de Cieux et une seconde zone comprenant les anciennes mines de La Petite Faye, de Baugiraud, de Beaune et d'Ambazac ;
- le second est le district minier sud-limousin, qui s'étend sur 2 300 km² au sud de Limoges, également appelé district minier de Saint-Yrieix, du nom de la commune de Saint-Yrieix-la-Perche qui possède le plus grand nombre de mines de ce district (SIG Mines France, 2009).

Notre choix s'est porté sur ce dernier grand district. En terme d'importance, il était classé juste après le district minier de Salsigne, et représentait un total de 27 tonnes d'or produit et de 30 000 tonnes d'arsenic extrait (Grosbois *et al.*, 2006). Ses principales mines sont situées dans ce que l'on pourrait qualifier de « district central » du district minier de Saint-Yrieix, le district minier du haut bassin versant de l'Isle.

District minier sud-limousin

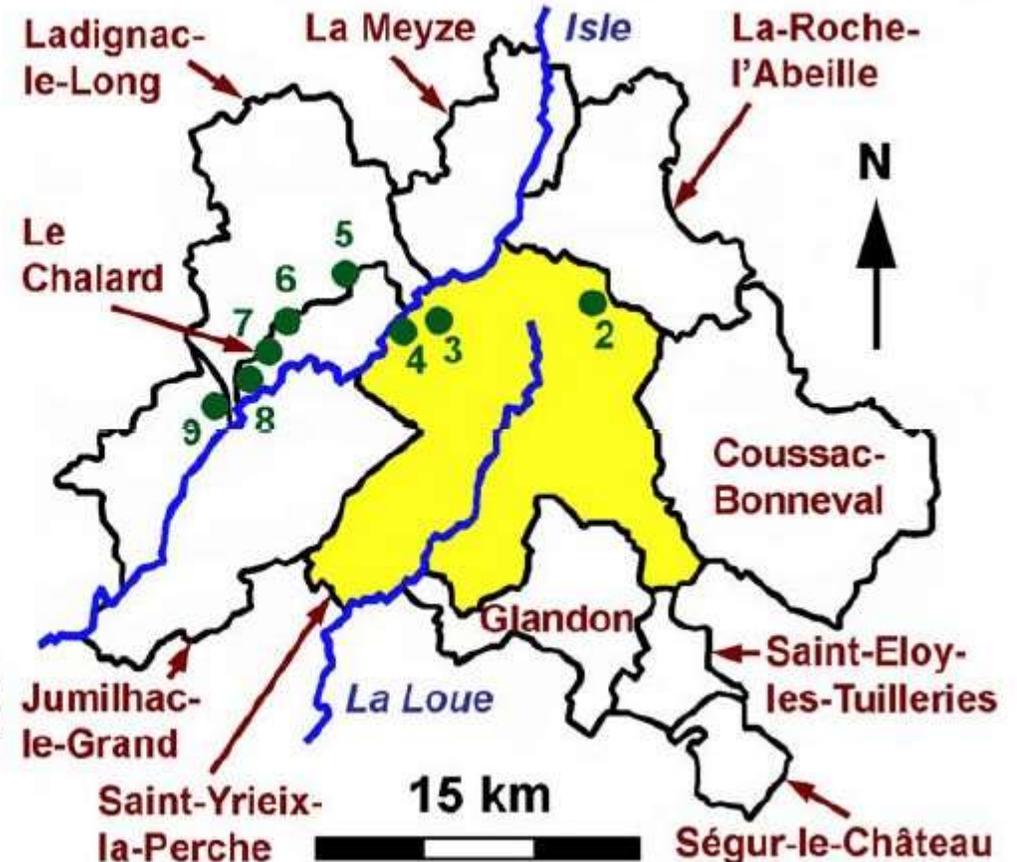
- 30 anciens sites d'exploitation
- **Une usine de traitement de minerai « Chéni-Les Farges »** en fonctionnement de 1931 à 1951
- 27 tonnes d'or produits
- 30 000 tonnes d'arsenic extraits
- Production de 650 000 tonnes de résidus (déchets)



Le passif minier – Zoom District minier haut-bassin versant de l'Isle

District minier haut-bassin versant de l'Isle

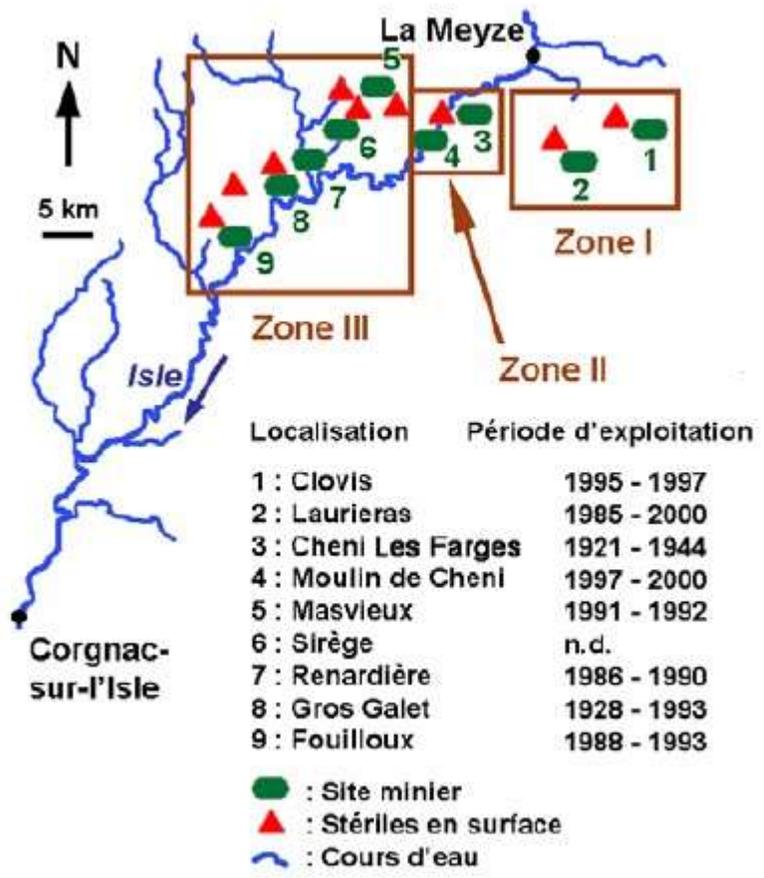
- 9 anciens sites d'exploitation
- Une usine de traitement de minerai « Chéni-Les Farges » en fonctionnement de 1931 à 1951
- Stockage de 525 000 tonnes de résidus (déchets)





Le passif minier

Zoom District minier haut-bassin versant de l'Isle



LES NEUF MINES DU DISTRICT MINIER AURIFERE DU HAUT BASSIN VERSANT DE L'ISLE							
Zone	Numéro sur les Fig. 15 et 16	Nom	Localisation		Commune		Dates d'exploitation Type de mine
			Identifiant BASIAS (site)	Identifiant Base de Sous Sol (gîtes)	X	Y	
1	1	Clovis	Concession de Laurieras	_ Non trouvé _	_ Non trouvé _		1995-1997 Mine à ciel ouvert
	2	Laurieras (ou l'Auriéras)	Correspond au Puits Roux situé à 400 m au sud de l'Auriéras	LIM8700304 07126X4003/GT	514500	2063500	1985-2000 Mine souterraine
2	3	Cheni Les Farges (Cheni Douillac)	A 200 m à l'ouest de la Feynie et à 100 m au nord de la RD 59.	LIM8700298 07126X4001/GT	509200	2062900	1921-1944 Mine souterraine
	4	Moulin de Cheni	A 200 m au sud-ouest du moulin et à 300 m au sud-est du pont de l'Isle	LIM8700264 07125X4012/GT	507900	2062800	1997-2000 Mine souterraine
3	5	Masvieux	A 400 m au sud de Masvieux, de part et d'autre de la route Lagnac-Cheni	LIM8700253 07125X4019/GT	506220	2064300	1991-1992 Mine souterraine
	6	Cirège (Sirège)	A 300 au nord-est de la ferme de Cirège	LIM8700266 07125X4015/GT	504050	2062500	- Mine souterraine
3	7	Renardière	Correspond à Le Boumeix Rochefade (froide)	LIM8700258 07125X4002/GT	503350	2061550	1986-1990 Mine à ciel ouvert
	8	Gros Galet	Sur le coteau tombant sur la rive droite de l'Isle	LIM8700265 07361X4001/GT 07361X4013/GT	502500	2060750	1928-1993 Mine à ciel ouvert
3	9	Fouilloux	Le stérile est situé près de Le Chalard à 2km au nord du gîte	AQI2402071 (stérile)	500757	2058918	1988-1993 Mine à ciel ouvert



Le passif minier – Pollutions actuelles (résidus et arsenic)

1993 : rupture de la digue de résidus de Chéni
Pollution de l'Isle – Chéni = **site pollué BASOL**

= Site de Chéni / Les Farges devient un objet de recherche national sur les pollutions Arsenic

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

Lutte contre les pollutions

Sols et Sols Pollués

BASOL

RECHERCHE

Pollution des sols : BASOL

Base de données BASOL, sur les sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif

Télécharger au format CSV

Région : LIMOUSIN
Département : 87
Site BASOL numéro : 87 0005
Situation technique du site : Site traité avec restrictions d'usage, travaux réalisés, restrictions d'usage ou servitudes imposées ou en cours
Date de publication de la fiche : 20/10/2014
Auteur de la qualification : DREAL (73)

Localisation et identification du site

Nom usuel du site : USINE DES FARGES-SOIN CHÉNI
Localisation :
Commune : Saint-Yrieix-la-Perche
Arrondissement :
Code postal / Code INSEE : 87187 (5 880 habitants)
Adresse :
Lieu dit :
Agence de l'eau correspondante : Adur-Garonne
Code géographique de l'unité urbaine : 87203 - Saint-Yrieix-la-Perche (5 660 habitants)

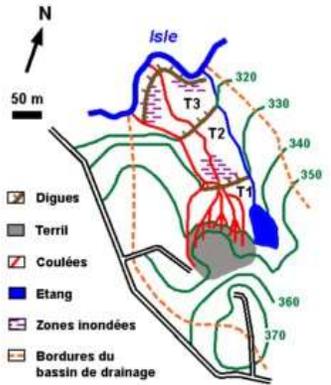


Figure 12 - Carte du site de CHÉNI Les Farges datant de décembre 1999 montrant le terril principal et les chemins empruntés par les coulées de boues ou d'eau météoriques s'en détachant.

THESE
PRESENTÉE A
L'UNIVERSITE DE LIMOGES

ECOLE DOCTORALE 523
« Gay Lussac, Sciences pour l'Environnement »

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR
DISCIPLINE : Eau, Sol, Environnement

par Angélique BOSSY

Origines de l'arsenic dans les eaux, sols et sédiments du district aurifère de S^t-Yrieix-la-Perche (Limousin, France) : contribution du lessivage des phases porteuses d'arsenic

Pollution des eaux par l'arsenic et acceptabilité des procédés de biotraitement

Projet COBIAS, Délivrable D14, version finale

BRGM/RP-57640-FR
octobre 2009

et BRIL

posé de :

- Rapporteur
- Rapporteur
- Examineur
- Examineur
- Directeur de thèse
- Co-directeur de thèse
- Invité

Analyse du transfert de l'arsenic sur le site des Farges, commune de Saint-Yrieix, Haute-Vienne : approche bio-hydrogéochimique

Rapport final

BRGM/RP-52504-FR
septembre 2003

Compréhension du cycle de l'arsenic sur le site de Chéni Importance des processus microbiens

Rapport final

BRGM/RP-52272-FR
avril 2003

Étude réalisée dans le cadre des projets de recherche PRD 602 et POLR02

M.C. Dictor, F. Battaglia-Brunet, P. Beranger





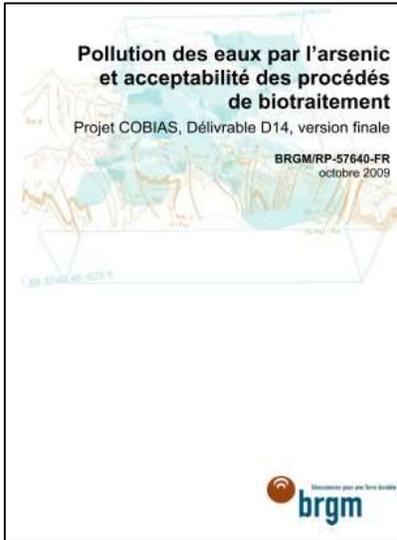
Le passif minier – Pollutions actuelles Arsenic

BRGM-2009

5.2.2. Contamination des eaux du haut bassin versant de l'Isle

Le bruit de fond géochimique naturel en arsenic dissous dans les eaux de surface de l'Isle a été mesuré à $6 \pm 1 \mu\text{g/l}$ en 2002-2004 (Grosbois *et al.*, 2006). Une station d'étude située à 15 km en aval du dernier site minier (le numéro 9, celui de Fouilloux, sur la fig. 15) et à 5 km en amont de Cognac a par contre relevé en 2004-2005 des valeurs de concentration en arsenic supérieures avec une moyenne de $11,9 \mu\text{g/l}$ pendant les hautes eaux hivernales à une moyenne de $23 \mu\text{g/l}$ pendant les basses eaux estivales (Grosbois *et al.*, 2006).

Bien que les neuf mines ne rejettent pas toutes de l'arsenic dans leurs effluents, le district minier dans son ensemble pose tout de même un problème puisque ces deux dernières valeurs dépassent la limite en arsenic de potabilité des eaux ($10 \mu\text{g/l}$), problème d'autant plus alarmant que les eaux de surface de l'Isle sont utilisées en tant qu'eau potable par la communauté de communes de Nantheuil (Dordogne) située en amont de Cognac (Grosbois *et al.*, 2006).



Base de données FICHES TOXICOLOGIQUES

arsenic et composés minéraux
Fiche toxicologique n°192

Étiquette(s)

ARSENIC

Danger
H301 - Toxique en cas d'ingestion
H331 - Toxique par inhalation
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Nota : Les conseils de prudence P sont sélectionnés selon les critères de l'annexe 1 du règlement CE n° 1272/2008.
231-149-6

Numéros Index - noms chimiques
N° 033-004-00-6 (Pentaoxyde de diarsenic)

Étiquetage selon le règlement CLP (CE n° 1272/2008)

H331, H350, H410
Danger, H301

L'arsenic est un composé chimique, proche du métal, que l'on retrouvait, avant l'interdiction de son utilisation en 2002, dans de nombreux insecticides, raticides, fongicides et herbicides. Il était utilisé comme gaz de combat.

L'usage de l'arsenic est aujourd'hui très limité en raison de sa toxicité (alliages, soudures).

Il continue à polluer l'environnement longtemps après son utilisation, le plomb et l'arsenic n'étant pas biodégradables ni dégradables à échelle humaine de temps.



Le passif minier + la future exploitation = Le risque d'un nouveau Salsigne ?

Pollution minière : un scandale persistant

Publié le vendredi 5 mai 2017 à 1h00 par Isabelle Souquet @IsabelleSouquet

Invisible mais omniprésente, la pollution des anciens sites miniers a des conséquences très dangereuses pour ceux qui s'y exposent. Quelles sont-elles ? Que fait l'Etat ?



Eau polluée en contrebas de l'ancienne mine de Salsigne © Radio France / Isabelle Souquet

« Le district minier Sud-Limousin est classé en terme d'importance juste après le district minier de Salsigne » - BRGM 2009



Accueil > Info > Pollution minière : un scandale persistant

MINE D'OR

A Salsigne, un siècle d'extraction d'or, dix millénaires de pollution ?

PAR SIMON GOUIN 7 JANVIER 2015



LADEPECHE.fr

mercredi 12 avril, 10:30, Saint Jules 1er

Recherche sur le site

GRAND SUD FRANCE - MONDE FAITS DIVERS ÉCONOMIE SPORTS SANTÉ TV-PEOPLE LOISIRS

Publié le 30/07/2015 à 03:51, Mis à jour le 30/07/2015 à 07:52

Légumes, thym, escargots de la vallée interdits à la vente

Agriculture

LA DÉPÊCHE

Aude. 10 000 personnes concernées dans un rayon de 15 km.

Cancers : on meurt plus à Salsigne qu'ailleurs



IV- Le PERM 2017

Titre minier, délivré en janvier 2017 pour 5 ans à la société Cordier-Mines

Conséquences du PERM pour **2017/2018** = activités attendues de la société Cordier-Mines :

- 1- Travail bibliographique** (« analyse, la compilation et l'interprétation de toutes les données disponibles pour la zone du permis et les alentours : géologie, géochimie, géophysique, travaux antérieurs miniers, situation environnementale, etc.).
- 2- Premiers travaux géologiques de terrain autour des concessions minières encore actives**
- 3- Réalisation d'un lever géophysique aéroporté** (magnétisme et radiométrie) couvrant l'ensemble du permis (à l'exception des surfaces correspondant aux concessions minières encore active) – 80m du sol, tous les 100m

En 2018, autour des anciennes concessions :

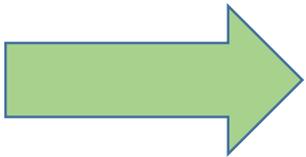
- **Prélèvements d'échantillons de sols de surface + Forages** : « *minimum d'environ 2500-3000m de forages peut être envisagé, à une profondeur moyenne, pour chacun de ces premiers forages de reconnaissance géologique, d'environ 250 à 400m* »
« + 8 000 mètres de sondages carottés ou RC dans la même zone de recherches »
- **120 heures de survols de la zone par hélicoptères ou avions à très basse altitude** (30 à 50m, nécessitant une dérogation à l'interdiction de survol à moins de 150m) par lignes environ tous les 50m = dérangement des zones bâties et des animaux / pollution atmosphérique



Le PERM 2018

Titre minier, délivré en janvier 2017 pour 5 ans à la société Cordier-Mines

Conséquences du PERM pour 2019-2021



- « *campagnes intensives de forages* »
- “ *demande d’une concession minière en vue d’une exploitation minière industrielle* »





V- Exploitation minière : la vie rêvée de la mine propre

Une exploitation minière exemplaire : Mittersill en Autriche

17/01/2015



Dans son dossier spécial consacré à l'exploitation souterraine, la revue "Mines et Carrières" de la société de l'industrie minière publie dans son 212^e numéro un reportage sur la mine de tungstène de Mittersill en Autriche.

Mittersill est un joli village touristique autrichien situé dans l'État de Salzbourg situé près du parc national parc national du Hohe Tauern et siège d'une mine de tungstène exploitée par la société Wolfram Bergbau und Hütten AG.

Dans un environnement exceptionnel, l'exploitant a construit la plupart des infrastructures en souterrain dissimulant l'entrée des galeries derrière une digue naturelle. Un petit chalet en bois, utilisé par le département engineering, est l'unique bâtiment construit en surface. Le traitement du minerai est réalisé dans une usine

située à 3 km de la mine.

La mine et l'usine sont reliées

Cette exploitation minière ex
aux autres activités économi



LE CHALARD. La petite commune haut-viennoise a une vieille histoire avec l'or. Elle possède d'ailleurs un musée qui lui est dédié, et organise des stages d'orpaillage chaque été.





Rétablir la réalité : La réalité industrielle : Mitterstill 2016

- Une mine s'accompagne d'une usine de traitement du minerai
- C'est une exploitation industrielle productrice de déchets laissés sur place
- C'est une exploitation productrice d'Arsenic





Rétablir la réalité : Salsigne (Aude) 2000



MINE D'OR

A Salsigne, un siècle d'extraction d'or, dix millénaires de pollution ?

PAR SIMON GOUIN 7 JANVIER 2015





Rétablir la réalité : Johannesburg 2015



NON

Alors, il y a urgence ?

OUI



Arguments de l'Etat : Préfet et DREAL

- « Les forages seront encadrés pour éviter les effets environnementaux »
- « Ce n'est pas parce qu'on autorise la recherche qu'on autorisera l'exploitation »
- « Les anciennes mines sont surveillées »

Arguments de la société Cordier

- « Ce n'est que de la recherche, pas sûr qu'on trouve quelque-chose... »
- « Ce n'est pas demain que l'exploitation commencera »



- **La connaissance existe** = il ne s'agit plus de « prospection » mais de « caractérisation des filons »
- **Le cours de l'or rends déjà l'exploitation industrielle rentable**
- **2021 c'est demain** à l'échelle d'investissements locaux (une maison, une exploitation agricole, etc.)
- **L132-6 du code minier** : « Le titulaire d'un permis exclusif de recherches **a droit**, s'il en fait la demande avant l'expiration de ce permis, à l'octroi de concessions sur les gisements exploitables découverts ».
- **Les forages de recherche** peuvent perturber les réseaux souterrains d'eau, **les survols de recherches** généreront dès demain des effets sur les habitants et les animaux
- **Le PERM2017 et le passif minier génèrent déjà des contraintes de territoire** (perte de valeur, pollutions, restrictions d'utilisation des sols)



POUR un véritable débat local sur l'opportunité de ces recherches et donc d'une future exploitation

1- Quelle utilité ?

La question des besoins en or (10 tonnes à exploiter / 2400 t à la banque de France)

2- Quels effets environnementaux et sanitaires à court et long terme ?

Les exemples passés et actuels (activité industrielle non durable génératrice de déchets polluants)

3- Quels effets sur l'économie locale extensive et durable ?

L'industrie minière est incompatible avec le développement d'activités agricoles et touristiques durables – exemple Salsigne et pollution actuelle de l'Isle

4- Et finalement pour qui ?

Pour le bénéfice de sociétés canadiennes et Australiennes et de leurs intérêts capitalistes, ou au bénéfice des acteurs locaux qui vivent sur ces territoires ?



La nécessité d'un véritable débat local en opportunité associant l'ensemble des acteurs du territoire concerné !

= Actions Stop Mines 87 sur l'information des populations



Objectifs de Stop Mines 87 en 2018 :

- Informer et faire émerger un débat local éclairé (dossier COMINOR incomplet)
- Redonner aux territoire le pouvoir du choix de leur mode de développement

- Organisation de réunions publiques d'information dans chaque communes

- Accompagnement des élus locaux sur les conséquences passées et futures de l'exploitation minière : effets des anciennes mines et du PERM sur l'utilisation des sols (PLU, permis de construire, accueil de nouvelles activités agricoles) ; infos sur la CVAE (contribution sur la valeur ajouté des entreprises)

- Améliorer l'information locale concernant le passif minier : effets des pollutions arsenic sur les activités, suivi des anciens sites miniers

